

**Assemblée générale**

Distr. générale  
14 juin 2023  
Français  
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique****Renseignements fournis conformément au Traité  
sur les principes régissant les activités des États  
en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace  
extra-atmosphérique, y compris la Lune  
et les autres corps célestes****Note verbale datée du 16 mai 2023, adressée au Secrétaire général  
par la Mission permanente du Royaume des Pays-Bas auprès de  
l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente du Royaume des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer au Secrétaire général, conformément à l'article XI du Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes (résolution 2222 (XXI) de l'Assemblée générale, annexe), des informations supplémentaires concernant un objet spatial figurant dans l'Index en ligne des objets lancés dans l'espace. Les informations concernent l'objet spatial suivant :

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	[2021-022L]
Nom de l'objet spatial	[Hiber-3]
Date de lancement	[22 mars 2021 UTC]
Lieu de lancement	[Baïkonour (Kazakhstan)]
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	[1 heure 35 minutes]
Inclinaison	[97,5136 degrés]
Apogée	[560,8 kilomètres]
Périgée	[531,4 kilomètres]
Position sur l'orbite géostationnaire	[-]
Source d'énergie nucléaire	[Non]
Fonction générale de l'objet spatial et autres renseignements utiles concernant sa fonction	[Communication par satellite commercial]



Lien Web vers des informations  
officielles sur l'objet spatial

<https://www.agentschaptelecom.nl/documenten/publicaties/2019/10/31/register-ruimtevoorwerpen>

Les informations supplémentaires concernent un changement relatif à l'état de l'objet spatial. L'objet spatial n'était plus opérationnel au 13 octobre 2022 et sa désintégration est prévue en février 2037.

L'objet spatial mentionné ci-dessus figure dans la partie nationale du registre néerlandais des objets lancés dans l'espace (Register ruimtevoorwerpen)<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> On trouvera des informations sur la création de ce registre et de ses sous-registres dans le document [ST/SG/SER.E/INF/24](#).